



HAL
open science

Les rouages et les ressorts territoriaux de la “ démocratie du faire ” – le cas de Saillans (2014-2020)

Sabine Girard

► To cite this version:

Sabine Girard. Les rouages et les ressorts territoriaux de la “ démocratie du faire ” – le cas de Saillans (2014-2020). *EchoGéo*, 2024, 69, <10.4000/12xcl>. <hal-04896548>

HAL Id: hal-04896548

<https://hal.science/hal-04896548v1>

Submitted on 20 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Les rouages et les ressorts territoriaux de la « démocratie du faire » – le cas de Saillans (2014-2020)

Empowering Citizens: Territorial dynamics of “democracy of making” in Saillans, France

Sabine Girard



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/27797>

DOI : 10.4000/12xcl

ISSN : 1963-1197

Éditeur

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

Référence électronique

Sabine Girard, « Les rouages et les ressorts territoriaux de la « démocratie du faire » – le cas de Saillans (2014-2020) », *EchoGéo* [En ligne], 69 | 2024, mis en ligne le 13 décembre 2024, consulté le 06 janvier 2025. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/27797> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/12xcl>

Ce document a été généré automatiquement le 6 janvier 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Les rouages et les ressorts territoriaux de la « démocratie du faire » – le cas de Saillans (2014-2020)

Empowering Citizens: Territorial dynamics of “democracy of making” in Saillans, France

Sabine Girard

Introduction

- 1 L'attention renouvelée au « faire » ne concerne pas seulement le monde économique et productif, mais également la gestion des affaires du monde, l'organisation et l'exercice du pouvoir, autrement dit la politique, en raison de son potentiel de création de valeur et d'émancipation (Dardot et Laval, 2014). La « démocratie du faire » est une notion récente visant à spécifier le caractère commun d'une variété d'expériences sociales, des Fab-lab aux jardins partagés, des tiers-lieux autogérés « aux villes en transition » : tous misent sur l'initiative directe et matérielle de citoyen·nes pour fabriquer, produire, aménager ou offrir des services, en s'auto-organisant et s'autogérant. Sans attendre ni dépendre des autres, et en particulier de tutelles, ils œuvrent à une démocratisation plus large de la société, sur le principe que « le pouvoir est à celles et ceux qui font ou qui sont dans le faire société » (Girard et Muller, 2023).
- 2 La « démocratie du faire » fait partie des utopies « concrètes » (Bloch, 1976) ou « réelles » (Wright, 2017), cet oxymore insistant sur le caractère réaliste, faisable et viable de la formulation et de l'expérimentation d'alternatives autonomes et subversives vis-à-vis du monde tel qu'il est. Ces utopies sont ancrées temporellement : c'est parce qu'elle témoigne d'un futur déjà-là ou bien ouvrent le champ des possibles qu'elles détiennent une capacité transformative (Chezel, 2019). Mais qu'en est-il de leur

ancrage spatial ? Quand il est réduit à une question de contextualisation géographique ou d'échelle d'action, il a tendance à constituer un frein : trop spécifiques, trop ponctuelles ou trop modestes, ces utopies, mêmes réelles, n'auraient, aux dires de leurs détracteurs, guère de portée. La réalité du terrain montre pourtant que certaines expériences localisées produisent des effets bien au-delà de leurs frontières, durées de vie et objets. C'est ce à quoi s'intéresse, notamment le récent champs de la géographie des transitions (Trufer *et al.*, 2015).

- 3 Les initiatives relevant de la « démocratie du faire » présentent souvent un caractère territorialisé marqué : elles disposent d'un ancrage local et privilégient l'échelle territoriale pour agir, là où les solutions globales leur semblent échouer, notamment face au changement climatique et écologiques et à leurs conséquences imbriquées de montée des inégalités sociales et de crise de la démocratie représentative. Je soupçonne toutefois, qu'il se trame d'autres choses dans les relations que tissent les protagonistes de la « démocratie du faire » au « fait territorial ». J'émetts l'hypothèse que ces relations pourraient constituer des forces, des ressorts de transformation sociale et socio-écologiques, à différents niveaux et égards.
- 4 Pour mettre à l'épreuve une telle hypothèse, cet article s'appuie sur le récit situé d'un cas empirique et emblématique : l'expérience de gouvernance communale du village de Saillans entre 2014 et 2020, dont j'ai été partie prenante. Dans cette commune rurale, une liste citoyenne a été élue et a confié le pouvoir de décision et d'action sur les affaires communales aux habitant·es afin de mener concrètement, à leur échelle, la transformation sociale et écologique. Dans ce texte, j'explore les dimensions territoriales de cette « démocratie du faire » à partir de l'exemple d'un des dispositifs conçus et expérimentés à Saillans : les « groupes action-projet ». Après une présentation du cas empirique et de la méthode d'étude, j'analyse les conditions et facteurs territoriaux déterminants de cette expérience, les ressorts territoriaux mobilisés, les transformations et productions socio-spatiales ainsi que le renouvellement des ordres socio-politiques engendrés.

Matériel et méthode

Le cas d'étude : Saillans 2014-2020

- 5 Le village de Saillans est situé dans la vallée de la Drôme, à cheval sur la rivière éponyme, au pied du massif des Trois Becs. Organisé autour d'un centre-bourg bien doté en services et commerces, il dispose d'un fort dynamisme associatif et son économie historiquement agricole et ouvrière mute ces dernières décennies vers le tourisme et les services. Il connaît un fort regain démographique depuis trente ans, atteignant 1 231 habitants en 2014 (+ 34 % en 30 ans). Les revenus des ménages sont globalement bas mais les niveaux d'études plus élevés que la moyenne rurale française.
- 6 En 2014, des habitant·es regroupées sur une liste citoyenne, remportent les élections municipales et mettent en œuvre six ans durant une gouvernance municipale confiant aux habitant·es le pouvoir de fabriquer leur politique communale. Cette gouvernance se base sur quatre principes (collégialité, participation, transparence et expérimentation), organise de nouvelles instances, redistribuant les rôles et les tâches de production de l'action publique entre élu·es, technicien·nes et citoyen·nes (illustration 1). Elle est qualifiée par ses initiateurs et initiatrices, dont je fais partie, de « gouvernance

étudiés et j'ai participé activement à leur élaboration. Je procède en partie par auto-ethnographie, puisque je peux me considérer, sujet social, comme objet même d'analyse. Je m'intéresse à la micro-politique, mettant à profit un accès inédit à de multiples sources d'information diffuses et informelles. Enfin, je développe une réflexion sur ma posture et ses incidences éthiques, méthodologiques et épistémiques (Girard, à paraître).

Une lecture territoriale de la « démocratie du faire »

- 9 Je propose de mobiliser une grille de lecture issue de la géographie sociale et culturelle, pour explorer les différentes dimensions territoriales de l'expérience saillansonne, dans toute son épaisseur historique et socio-spatiale. Le territoire – comme le paysage – est une construction sociale dynamique et conflictuelle, imbriquée avec l'espace biophysique, modelée par des activités humaines, investie de représentations et d'imaginaires, objet de luttes politiques pour son appropriation et l'exercice d'une autorité (Berque, 2000 ; Di Méo et Buléon, 2005 ; Debarbieux, 2007 ; Ingold, 2000).
- 10 Je vise à documenter à la fois les conditions et facteurs territoriaux déterminants de l'émergence et de la trajectoire de l'expérience (dimension territorialisée), les transformations et les productions socio-spatiales engendrées (dimension territorialisante) et les « ressorts territoriaux » (Girard, 2014) mobilisés par certains acteurs pour infléchir les ordres socio-politiques. Le « territorial » (Brediff, 2021) constitue un outil heuristique pour approcher de manière systémique et processuelle les dynamiques biophysiques, économiques, sociales, politiques et culturelles en se focalisant sur les acteurs, leurs intentions, leurs actions, leurs contextes et cadres structurants ainsi que leurs productions et effets.
- 11 Le corpus mobilisé s'appuie sur l'objectivation participante (Bourdieu, 2003) de mon expérience d'élue, des entretiens semi-directifs menés avec différents protagonistes³ et l'étude de documents d'archives publics⁴ et internes à la municipalité. Dans la suite du texte, l'utilisation du terme « nous » désigne les élus et les habitants les plus impliqués, qui ont pensé et mené cette expérience démocratique⁵. Pour décrire l'expérience empirique saillansonne, le terme d'habitant·e est préféré à celui de citoyen·ne, qui est employé en référence aux travaux théoriques.

Les Groupes Action-Projet (GAP) : illustration des principes et pratiques de « démocratie du faire »

- 12 Les Groupes Action-Projet (GAP) créés et mis en place à Saillans illustrent pleinement les principes et les pratiques de la « démocratie du faire », en la différenciant de la démocratie participative (illustration 1). Le dispositif vise à favoriser « l'initiative directe et matérielle de citoyens : produire, fabriquer, aménager, occuper, offrir des services, redistribuer, plutôt que voter, revendiquer ou participer à des dispositifs institués » (Girard et Muller, 2023). Imaginé lors de la campagne municipale, il entre en action dès le début de la mandature. Son principe est défini ainsi : des habitant·es volontaires se regroupent⁶ pour développer une action concrète a priori circonscrite dans le temps et dans l'espace et répondant à un objectif précis. Les sujets traités concernent une grande variété d'enjeux, économiques, sociaux, écologique, d'aménagement (tableau 1 et illustration 2). L'encadré 1 présente en détail le

fonctionnement et la trajectoire de l'un de ces GAP. Le GAP Compost a été choisi en ce qu'il illustre bien à la fois le rôle et l'importance du rapport à la matière dans la transformation des relations entre activités humaines et environnement (Ingold, 2017) mais aussi à l'expérience concrète, comme moteur d'émancipation (Dewey, 2010).

Tableau 1 - Liste et caractéristiques des différents Groupes Action Projet mis en place entre 2014-2020

Intitulé	Commission Participative de rattachement	Nombre de réunions	Nombre de participations unitaires	Date de démarrage	Durée en mois
Aménagement de la grand-rue	Aménagement Travaux	3	67	avr-14	5
Aménagement des rythmes scolaires	Enfance, jeunesse & éducation	10	138	avr-14	46
Transparence : production de l'information associative, culturelle et communale	Transparence & information	40	303	avr-14	70
Valorisation patrimoniale des fontaines	Associations, sports, culture, patrimoine	2	10	mai-14	5
Animations et fêtes de village	Associations, sports, culture, patrimoine	10	106	mai-14	68
Préparer et améliorer les finances de la communes	Finance & budget	12	118	mai-14	54
Modalités d'extinction de l'éclairage public la nuit	Mobilité Environnement Energie	4	45	mai-14	20
Animation des jeunes	Enfance, jeunesse & éducation	5	55	juin-14	69
Valorisation du patrimoine naturel (rivière Drôme)	Mobilité Environnement Energie	3	36	juin-14	10
Mobiliser le PLU pour mieux préserver l'environnement (donnera lieu à la révision du PLU)	Mobilité Environnement Energie	1	7	juil-14	1
		10	77	sept-14	45

Stationnement et circulation dans le village (dont barres à vélo)	Aménagement Travaux				
Réalisation d'un diagnostic sur les besoins sociaux	Vivre longtemps au village, santé & action sociale	3	41	sept-14	6
Création d'un centre d'interprétation du patrimoine	Associations, sports, culture, patrimoine	3	22	oct-14	4
Facilitation de la transmission des commerces	Economie & production locale	3	25	oct-14	7
Coordination des associations et organisation du forum annuel	Associations, sports, culture, patrimoine	9	171	nov-14	63
Sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel	Associations, sports, culture, patrimoine	17	165	janv-15	57
Marquage de l'espace urbain	Aménagement Travaux	4	63	févr-15	4
Projet de centre rural d'animation	Aménagement Travaux	7	114	févr-15	62
Organisation d'un compostage collectif	Mobilité Environnement Energie	11	73	févr-15	61*
Fleurissement du village (activités hebdomadaires)	Aménagement Travaux	5	48	avr-15	26
Création d'un espace de co-working (le « 36 »)	Economie & production locale	6	82	avr-15	7**
Coordination des acteurs économiques locaux	Economie & production locale	7	63	avr-15	27
Habitat et transition énergétique	Mobilité Environnement Energie	14	112	avr-15	36
Petite Entraide : organisation de l'entraide sociale, bénévolat structuré, aides	Vivre longtemps au village, santé & action sociale	8	86	avr-15	60

diverses pour les personnes seules (démarches, déplacement, neige, chaleur)					
Amélioration des activités sportives	Associations, sports, culture, patrimoine	2	20	juin-15	10
Mise en place d'une signalétique économique et touristique	Economie & production locale	6	44	juin-15	30
Achat d'illuminations de Noël	Aménagement Travaux	3	17	juil-15	10
Organisation d'un marché de producteurs estival	Economie & production locale	7	61	févr-16	26***
Réalisation d'une nouvelle carte du village	Economie & production locale	2	25	mars-16	2
Achat groupé de vélo électrique	Mobilité Environnement Energie	2	26	mars-16	2
Organisation d'un autopartage	Mobilité Environnement Energie	3	29	mars-16	2
Mobilité douce dans le village	Mobilité Environnement Energie	8	61	avr-16	15
Organisation de la semaine de l'économie locale	Economie & production locale	13	117	mai-16	19
Réalisation du nouveau jardin public	Aménagement Travaux	3	22	juil-16	3
Réorganisation du site internet de la mairie	Transparence & information	2	12	janv-17	3
Bardage du Local technique	Aménagement Travaux	1	6	avr-17	1
Mise en place de jardins partagés	Mobilité Environnement Energie	3	27	avr-17	3
	Finance & budget	1	10	mai-17	1

Préparation d'un budget participatif					
Organisation d'un débat sur le compteur Linky	Mobilité Environnement Energie	1	6	mai-17	1
Sécurisation de l'entrée des écoles	Enfance, jeunesse & éducation	3	17	janv-18	10
Aménagement de la place de la république	Aménagement Travaux	3	25	févr-18	3
Accueil des migrants dans la vallée	Vivre longtemps au village, santé & action sociale	1	35	avr-18	1****
Lutte contre la fermeture de la Poste	Economie & production locale	6	76	août-18	16
Devenir de la Gare (donne lieu à la création d'un tiers lieu, piloté par une association)	Economie & production locale	2	28	sept-18	10
Accompagnement à l'adaptation des logements	Vivre longtemps au village, santé & action sociale	1	15	sept-18	1
Bilan sur l'entretien de l'abri du besoin (espace de gratuité)	Vivre longtemps au village, santé & action sociale	1	13	déc-18	1*****
Choix du mobilier urbain (corbeilles, bancs)	Aménagement Travaux	4	17	avr-19	9
Réduction de l'usage des pesticides	Economie & production locale	3	39	oct-19	2
Remise en état du matériel communal	Aménagement Travaux	1	17	févr-20	1

* Mue/Transformée en collectif autogéré après 2020.

** Reprise ensuite par un collectif.

*** Remplacé ensuite par un magasin de producteurs.

**** Prise en charge en parallèle par une association.

***** Autogéré ensuite par un collectif, activités hebdomadaires.

Auteure : Sabine Girard.

Illustration 2 - Le Groupe Action-Projet « Compostage collectif »

Source : Mairie de Saillans, 2018.

Encadré 1 - Description du fonctionnement et de la vie du GAP « compostage collectif »

Le GAP « compost » émerge en novembre 2014, lors de la seconde réunion de la commission participative thématique « Mobilité Environnement Energie ». Faisant suite à une première initiative associative abandonnée, il affiche l'objectif de « mise en place et gestion durable d'un compostage collectif ». Entre 2015 et 2020, il a regroupé 19 personnes différentes, s'est réuni en salle 11 fois et a mené des activités chaque semaine sur le terrain. En tant qu'élue référente de ce GAP, j'ai conduit les premières réunions, puis une habitante a été désignée référente et s'est chargée d'organiser, d'animer et de suivre l'ensemble des activités du groupe, avec mon soutien, pour les commandes de matériel, l'intervention des agents de de la commune ou le relai d'information dans les médias municipaux.

À son démarrage, le GAP a cherché à s'informer sur ce qu'est le compostage et comment le pratiquer. Il a compté sur des compétences internes présentes, parmi les habitant-es du village, mais a également recherché des ressources externes. La mairie a financé une formation de « maitre-composteur » ouverte à tous et toutes. Le GAP a ensuite conçu et diffusé une enquête auprès des habitant-es pour identifier leurs pratiques et leurs besoins (en termes de rejets de déchets organiques et d'utilisation de compost). Il a réalisé des visites de terrain avec les agents communaux pour identifier les sites de localisation propices, étudié différentes solutions pour s'approvisionner localement en matière sèche et enfin il a réalisé des tests sur la praticité et l'efficacité de différentes matières (paille d'éleveurs, déchets verts de la commune, copeaux de bois de scierie). Les habitant-es du GAP ont dessiné les plans des bacs à compost et des bacs à matière

sèche afin qu'ils soient parfaitement adaptés à leurs besoins. Ils ont ensuite identifié et pris contact avec un ESAT spécialisé dans le travail du bois d'une commune voisine, qui a accepté de fabriquer ces bacs sur mesure. Les habitant·es ont ensuite participé avec les agents communaux à l'aménagement d'un premier site, dans le jardin public.

Le GAP s'est alors organisé pour faire fonctionner le site de compostage. Il a défini les différentes tâches nécessaires et leur temporalité : veille du compost chaque semaine avec apport de matière sèche, retournement du compost et broyage de la matière sèche tous les mois ; extraction et mise à disposition du compost mur deux fois par an. Il a mis en place des tours de rôle pour prendre en charge, collectivement ces tâches. Ainsi, 21 'veilleurs' différents seront relayés, par binôme, entre 2015 et 2020 pour prendre soin du compost collectif.

Le GAP a également communiqué sur ces activités dans la gazette et l'agenda municipaux et la presse locale, afin de renforcer l'équipe des veilleurs, d'inciter les habitant·es à déposer leurs déchets organiques, puis utiliser le compost produit dans leurs jardinières et jardins. Il a également organisé différentes actions de sensibilisation, en produisant des affiches, flyers, des magnets, et en organisant des évènements conviviaux.

En 2017, le GAP a étudié la possibilité de mettre en place un second site de compostage, étant donné le succès du 1er et son bon fonctionnement. Un nouveau site à l'entrée du village été choisi, de nouveaux bacs ont été installés. Une seconde équipe de bénévoles s'est auto-organisée pour le faire fonctionner, et une seconde habitante référente a été désignée.

En 2019, lors de la campagne pour les municipales, les bacs ont fait l'objet de vandalisme, les cadenas des bacs ont été englués, et l'un de ces bacs a été incendié. Cette même année, la pratique collective et autogérée du compostage a été formalisée dans le cadre de la politique intercommunale, avec la signature d'un contrat tripartite, répartissant les rôles et les responsabilités entre les habitant·es, une association accompagnatrice la première année et les pouvoirs publics. De plus, l'ESAT s'est mis à fournir en bacs à compost à l'ensemble de l'intercommunalité.

Ce GAP compost perdure aujourd'hui malgré le changement politique de l'équipe municipale. Un troisième site a été créé. Au total 16 veilleurs différents s'organisent pour veiller sur leur bon fonctionnement, coordonné par la même habitante référente de la première heure, et quelques habitant·es très actifs. L'intercommunalité fournit la matière sèche et le matériel d'entretien. La mairie ne soutient plus en matière d'animation et de communication, mais se charge de l'entretien de l'espace public autour de composteurs à la demande, l'une des membres du groupe étant élue - de l'opposition. Les habitant·es ont créé une liste WhatsApp et un tableur partagé pour s'informer et s'organiser entre eux. Ils participent à l'association de la « Coopérative citoyenne saillansonne » qui relaient leurs activités et actualités. Ils posent aussi des affiches dans l'espace public et font du bouche-à-oreilles pour recruter de nouveaux veilleurs. Malgré l'envie, les volontés manquent pour organiser quelques évènements. Ils se réunissent cependant entre eux au besoin, la dernière réunion était il y a un an.

- 13 Initialement, l'objectif des GAP était défini lors des commissions participatives thématiques, des réunions ouvertes à tous et toutes visant à prioriser les actions à

mener. La pratique démocratique délibérative orientait celle du « faire ». A l'usage, cependant, les GAP acquièrent une certaine indépendance et autonomie vis-à-vis de ces commissions. Des besoins émergent hors de ces instances et de nombreux habitant·es sont plus intéressé·es à participer aux GAP qu'aux commissions. Ces dernières sont alors réduites et condensées progressivement en une seule réunion annuelle pluri-thématique lors des « vœux de la mairie ». Dès lors, la création d'un GAP devient actée en comité de pilotage des élu·es : des habitant·es viennent présenter le sujet du GAP envisagé et les élu·es valident son démarrage et désignent un·e élu·e référent·e. L'impulsion peut aussi parfois venir des élu·es. La décision s'appuie essentiellement sur la vérification que le GAP ne contrevient pas aux principes généraux de la charte municipale⁷.

- 14 Ainsi, au sein des GAP, les habitant·es de Saillans prennent en charge directement et de façon autonome des sujets, des problèmes et s'auto-organisent pour les résoudre. Les activités menées prennent globalement la forme d'enquêtes, au sens pragmatique de J. Dewey (Dewey, 2006 ; 2010). Elles explorent une situation – indéterminée – posant problème, imaginent des solutions, mettent en place des actions, observent les conséquences et reconsidèrent à cette aune la situation problématique, décident ou non de conduire une nouvelle exploration. Elles participent ce faisant à la formation de valeurs, mises collectivement en débat et à l'épreuve du concret⁸. Ces explorations recouvrent de multiples formes : observation, échanges entre pairs, recours à des savoirs experts, tests pratiques. Par exemple, les habitant·es du GAP compost ont procédé à des visites de sites, participé à une formation avec des maitres composteurs, réalisé un sondage auprès des habitant·es sur leurs usages et besoins, mis en place des essais avec différents types de matières sèches, etc. Les GAP combinent des activités d'(in)formation, d'expérimentation pratique ou sociale (événement public pour mobiliser), de discussion et décision collectives et de prise de recul.
- 15 L'équipe municipale accompagne les habitant·es volontaires et les soutient dans leurs actions : d'une part, en fournissant des moyens – comme la mise à disposition de salles et d'équipements, de financements et d'appuis techniques, de médias d'informations ou encore des formations – et, d'autre part en organisant et garantissant les espaces et temps de discussion, de prise de décision mais aussi de suivi et de réflexivité sur la méthode et ses effets. Elle joue également un rôle crucial dans la reconnaissance et la légitimation des projets menés par les habitant·es. Concrètement, pour chaque GAP, un·e élu·e est désigné·e référent·e et fait les liens entre la mairie et les habitant·es pour le bon déroulé du projet. Il ne prend pas nécessairement part aux réunions et activités du GAP, et s'il le fait ce n'est pas dans une position d'autorité. Un ou plusieurs habitant·es sont également désigné·es « référent·es » par le groupe et se chargent d'organiser son fonctionnement. Ils travaillent de concert avec l'élu·e référent·e, en particulier pour informer des activités, obtenir des appuis matériels et financiers etc. Chaque GAP s'organise comme il le souhaite, la prise de décision et la répartition des rôles et des tâches sont régulièrement discutés. La plupart d'entre eux développent un leadership faible, des processus de décision horizontaux et basés sur la pratique du consensus.
- 16 Ce dispositif permet une très forte amplification de l'action publique. Au fil de la mandature, 49 GAP différents se sont tenus, auxquels ont participé 449 habitant·es différents, soit plus d'un tiers de la population, tout âge confondu. Ils ont rassemblé chacun entre 6 et 27 personnes. Ils ont donné lieu à 279 réunions (2 792 participations

unitaires) et de nombreuses autres activités non quantifiées. Les GAP ont duré en moyenne 20 mois (10 mois de médiane), avec une grande variabilité : six ont été ponctuels (une réunion), les plus nombreux ont duré quelques mois et huit toute la mandature (20 mois en moyenne). Certaines activités de ces GAP perdurent encore après le changement d'équipe municipale, comme notamment la tenue d'un espace de don (l'abri du besoin) ou le compostage collectif, d'autres ont été repris par des associations.

L'expérience vécue du territoire, objet et facteur de mobilisation

- 17 L'expérience démocratique saillansonne émerge dans le contexte particulier de la vallée de la Drôme, typique des « marges rurales innovantes » (Landel et Koop, 2018). La position géographique en retrait, la marginalisation économique et la faible attention politico-médiatique ont, de longue date, favorisé la prise d'initiatives et l'autonomisation, conduisant notamment au développement d'alternatives en matière d'agriculture, d'environnement, d'éducation, d'économie sociale et solidaire, dont l'histoire locale, mêlant enracinement et ouverture, est parsemée (Dugrand, 2020). La démographie est marquée par un regain migratoire, dont l'environnement constitue le principal moteur (Cognard, 2010) ainsi que par des formes poly-topiques d'habitat (Stock, 2006). Saillans constitue pour les natifs le port d'attache auquel ils reviendront un jour, ou d'où ils ne partiront jamais et pour les arrivants, un refuge provisoire ou un nouveau point d'ancrage (Sencébé, 2004). Les expériences vécues des habitant·es et les relations qu'ils et elles tissent avec le territoire communal, la diversité des formes d'attachement aux lieux et de sociabilité qu'ils développent constituent des facteurs centraux de leurs motifs et types d'engagement dans la vie collective du village et dans le projet municipal en particulier.
- 18 Ainsi, l'émergence de la liste citoyenne est marquée par une revendication territoriale : la lutte contre l'implantation d'un supermarché en périphérie du village, menée en catimini par le Maire de l'époque. Elle constitue une réaction des habitant·es dont les vécus et attachements territoriaux sont affectés voire menacés. Elle rend palpable l'oppression à la fois de la libéralisation économique et des processus de décision politique autocratiques, mais elle révèle également la capacité collective à s'y opposer. Enfin, elle permet la constitution d'une communauté d'intérêts territorialisés en dessinant les contours et l'horizon du commun à défendre – et, en creux, ce qu'il convient de laisser de côté(encadré 2).

Illustration 3 - La mobilisation contre l'installation d'un supermarché en périphérie du village en 2011



Source : mairie de Saillans, 2011.

Encadré 2 - Les conditions et les facteurs territoriaux de l'élection d'une liste citoyenne à Saillans en 2014 (source : S. Girard)

L'émergence de la liste citoyenne est marquée par une revendication territoriale : le refus de l'installation d'un supermarché en périphérie du village, projet mené en catimini par le maire alors en fonction. La mobilisation d'une partie des habitant-es du village, lors d'une manifestation de grande envergure, joue un rôle catalyseur dans le sentiment d'appartenir à une même communauté de destin, autour de craintes partagées – déstabilisation des petits commerces, recours à la voiture, désertification du centre village, perte de la convivialité. En effet, le projet d'installation d'un supermarché en périphérie du village, décision prise autocratiquement par le maire sortant, constitue un révélateur de deux limitations du vécu intime villageois, confinant à une crise presque existentielle, dans la mesure où il met péril à la fois les modes de vie au quotidien et les valeurs qui les soutiennent : vitalité économique locale, par le soutien aux commerçants et producteurs locaux, convivialité favorisée par une mobilité piétonne dans le centre-bourg et des relations d'interdépendances, sobriété en centrant l'offre sur des besoins essentiels, et enfin capacité à décider de son propre destin. Cette prise de conscience des forces et structures externes de domination est un premier élément du processus d'émancipation. Cette lutte victorieuse constitue un mythe fondateur dans le récit territorial de l'expérience, en désignant les ennemis communs, le directeur de supermarché incarnant des dérives d'un capitalisme mondialisé et le maire celles de la démocratie représentative. De nouvelles dimensions territoriales, faisant partie de l'identité villageoise sont mises en évidence, reliées à son histoire et à sa singularité, aux attachements des individus. Cette opposition cristallisante se mue ensuite en proposition pratique pour faire vivre, ce qui au contraire constitue les aspirations partagées : convivialité, sobriété, implication des habitant-es dans les décisions publiques. Après la manifestation, un petit groupe d'habitant-es mène une enquête pour mieux

connaître les besoins et aspirations de villageois, et crée un journal d'information palliant le manque de transparence des instances décisionnaires. Il initie et met en œuvre une série de réunions, en vue de faire émerger une liste citoyenne pour les élections municipales de 2014. La campagne est ensuite conçue comme une expérience pratique de démocratie alternative. Les habitant·es sont invités à s'auto-organiser pour concevoir leur propre programme, après un exercice de diagnostic des besoins du village, à définir la meilleure manière de le porter ainsi que les critères de choix des personnes pour ce faire, et enfin à diffuser ces idées dans l'espace public.

La relation particulière des habitant·es à leur espace de vie, ainsi que la perspective d'agir à l'échelle du village constitue la source initiale de mobilisation et demeure le principal motif d'engagement par la suite. Contrairement, à ce que certains médias ou observateurs retiendront, la liste citoyenne n'a pas été élue pour la cause participative défendue, mais bien parce qu'elle portait aussi un programme d'actions concrètes pour le village, incarnant une certaine aspiration dans les relations aux lieux et aux personnes le constituant, d'autant plus mobilisateurs qu'il a aura été construit par les habitant·es, en fonction de leur propre diagnostic. Par ailleurs, la méthode participative est mise au service d'un horizon, dont le cheminement précis doit être construit collectivement : « définir et créer des moyens d'un mieux vivre ensemble » et de « trouver les équilibres justes en matière sociale, écologique et économique par l'usage d'une politique participative » (Charte citoyenne).

- 19 Par la suite, tout au long de la mandature, les GAP émergent de l'identification par les habitant·es de besoins ou d'aspirations territorialisés, relatifs à la spécificité de leurs manières de vivre et d'appréhender leur environnement immédiat. Ils pallient un manque ou un risque de disparition de services publics (covoiturage contre l'insuffisance des transports public ; lutte contre la fermeture de la poste, *etc.*) ou bien consistent à (re)trouver des marges d'autonomie (économie d'énergie) ou encore à créer de nouvelles ressources pour faciliter la vie (achat en commun de vélos électriques ou de panneaux solaires) ou mieux résister à ses aléas (petite-entraide). Pour les uns ou les autres, participer au GAP compost est une manière de rencontrer d'autres habitant·es, d'améliorer la vie quotidienne ou encore d'aligner ses convictions politiques avec son mode de vie. Si la motivation se situe à différents niveaux spatiaux et temporels, l'échelon d'action et de temps est uniforme : faire ici et maintenant, à partir de ce dont on dispose déjà. Les habitant·es mobilisent leurs savoirs et savoir-faire ainsi que leurs réseaux pour accéder à des ressources locales utiles à résoudre leurs problèmes, comme le montre l'exemple du GAP compost (encadré 1).
- 20 Ce faisant, les GAP répondent également à des enjeux plus globaux et reflètent l'actualité mondiale : poser des panneaux de sensibilisation et nettoyer les bords de la rivière Drôme pour préserver un écosystème de plus en plus fragilisé par le réchauffement climatique ; organiser l'accueil des migrants qui empruntent la vallée et faciliter leur insertion locale dans la société, ou encore fédérer les acteurs économiques locaux pour accroître la résilience locale en cas de crise. Toute ces initiatives constituent des critiques en acte de certains effets jugés délétères de logiques dominantes – extractivisme des ressources vitales, libération économique débridée, métropolisation généralisée du monde, montée des nationalismes, *etc.* Elles revendiquent davantage d'autonomie des processus de décision vis-à-vis des pressions

extérieures, qu'elles viennent du marché ou de l'État. Elles manifestent l'intention de transformer, sans attendre, les modes de vie et d'action, en renforçant la démocratie en proposant des pratiques alternatives.

Le territoire, lieu de (re)création de commun(s)

Une appréhension territorialisée de l'idéal démocratique

- 21 Si l'expérience vécue du territoire constitue un facteur d'implication dans la vie publique, elle participe également de l'appréhension territorialisée de l'idéal démocratique.
- 22 Au sein des GAP, « les intérêts communs sont identifiés par tâtonnements, et façonnés par un travail en commun » (Girard et Muller, 2023). Le rapport direct et manuel à la matière et les échanges avec autrui amènent à développer une conscience aigüe des interrelations entre soi, les autres et les milieux et à prêter attention aux conséquences pratiques des actions envisagées puis expérimentées (Ingold, 2017 ; Zask, 2016). La « démocratie du faire » suggère que l'intérêt commun – plutôt que général – se forme dans l'expérience quotidienne, autrement donc que par la représentation des opinions en présence (principe représentatif) ou dans l'échange d'arguments qui transcenderaient des intérêts privés (principe délibératif), comme Cheznel (2019) l'observe également. À travers les activités des GAP, la démocratie se redéfinit par ce biais : ce n'est pas l'exercice d'un mode de gouvernement, mais plutôt une manière de vivre, une expérience politique vécue à l'échelle des vies individuelles (Dewey, 2010 ; Zask, 2011).
- 23 Cet intérêt commun est « territorialisé » (Le Bourhis et Lascombes, 1998) et « circonstancié » (Muller, 2018), en ce qu'il est fortement dépendant du contexte et du moment. Il se construit dans les échanges, les apprentissages croisés, les interrelations. Par exemple, le GAP stationnement en centre-village émerge des besoins exprimés par des parents, des adolescents, des usagers des commerces, de disposer davantage d'espace public sans voiture pour jouer, discuter, se promener. Dans les premières réunions, des riverains leur opposent les besoins de pouvoir se garer en bas de chez eux, pour décharger leurs courses, partir plus rapidement au travail, surveiller leur véhicule. Au fil des interactions, différentes mesures seront prises, comme la réfection d'un parking en bordure du centre-bourg, la fermeture temporaire de la grand-rue aux beaux jours ou le partage spatial de la place de la République, entre parking et espace de convivialité. Les habitant-es font l'expérience, en pratique, de la construction d'un intérêt commun circonstancié, dépassant la somme des intérêts particuliers et procédant d'une recomposition de positions de chacun, sans pour autant ni invisibiliser ni minorer les identités d'action en présence (Fourniau, 2022).

Communs territoriaux et agir commun

- 24 Les GAP contribuent à identifier des biens, des lieux, des milieux ou encore des savoir-faire méritant une attention, au regard de leurs spécificités territoriales mais aussi leurs intérêts pour les villageois, tels la grand-rue, les bords de la rivière, mais également la matière organique, la nuit, les rythmes scolaires, les fêtes de village ou encore l'information communale. Ils les reconnaissent comme des

« communs territoriaux » (Defalvard, 2017 ; Kebir et Wallet, 2021) et leur confèrent une consistance à la fois matérielle et symbolique, exprimant les valeurs qui tiennent à cœur aux habitant·es qui y prennent part. Par l'entremise de ces communs, les habitant·es réactivent ou réinterprètent des héritages (comme les fêtes votives) ou donnent corps à de nouveaux imaginaires et usages (comme le bouclage des flux par le compostage des déchets ménagers). Ce faisant, ils tissent de nouveaux attachements territoriaux, renforcent ou transforment leur territorialité (Aldhuy, 2008). Ils développent des sentiments d'appartenance à une communauté d'intérêt, de pratiques ou de destin et des formes de (ré)appropriation et d'identification à un espace, un groupe, un milieu – ou tout cela ensemble (Zask, 2016).

- 25 Les habitant·es organisent la gestion et la gouvernance de ces communs territoriaux, afin d'en assurer l'utilisation, la (re)production et la (re)distribution. Au sein des GAP, ils établissent de nouvelles normes – morales, sociales, politiques – de façon plus ou moins explicite, et définissent des règles, plus ou moins formelles, assorties de droits, de devoirs et de modalités de contrôle pour leur usage, partage et préservation. Ils développent ainsi un « agir commun » (Dardot et Laval, 2014) qui les co-oblige davantage que leur appartenance à un même territoire. Plus que l'appropriation des choses, c'est la pratique et la charge partagées de « faire » commun qui importe. La « démocratie du faire » se reconnaît ainsi dans « le principe politique à partir duquel nous devons construire des communs et nous rapporter à eux pour les préserver, les étendre et les faire vivre » (Dardot et Laval, 2014). L'extension des communs est alors consubstantielle de l'amplification de la démocratie (Nicolas-Lestrat, 2016 ; Jourdain 2022 ; Sauvêtre, 2022). Ainsi les communs territoriaux se distinguent des ressources territoriales en ce qu'ils ne visent pas la création de valeurs dans une logique de compétitivité ou attractivité, et qu'ils ne profitent pas seulement à ceux qui les créent⁹.
- 26 Cette pratique du commun produit des effets sur les dynamiques territoriales locales, dépassant l'échelle villageoise et la temporalité de la mandature. Ainsi, par exemple, le GAP compost a initié des modalités de partenariat de type public-commun dans la politique intercommunale de gestion des déchets, et fait émerger une filière locale de production de bacs à compost par l'ESAT (Établissement et service d'accompagnement par le travail, accueillant des personnes en situation de handicap) de la commune de Recoubeau-Jansac. Cette appropriation institutionnelle, par la transformation des structures et formes de gouvernement, contribue à stabiliser ces nouvelles pratiques et imaginaires politiques.

Le « pouvoir à celles et ceux qui font » ébranle l'ordre territorial préexistant

- 27 La mise en œuvre de la « démocratie du faire » a des implications socio-spatiales et socio-politiques, que l'on propose d'explorer dans le cas de Saillans.

Concernement et rôle élargi des habitant·es

- 28 La « démocratie du faire » se singularise foncièrement de la démocratie participative telle qu'elle s'institue en France, à l'égard des rôles conférés aux citoyen·nes et aux élu·es. Si la participation citoyenne constitue une avancée en termes de démocratisation de la vie publique, elle ne remet pas en cause la prédominance du rôle

des élu·es et des expert·es dans la décision publique. Les dispositifs participatifs institués encouragent des publics cibles (habitant·es d'un quartier, riverain·es d'un aménagement, membres d'une classe d'âge, agents économiques, etc.) à participer à l'élaboration ou à la mise en œuvre de l'action publique à certains moments et sur certains périmètres, choisis par les décideurs publics. Ce sont généralement les autorités publiques – ou les experts à qui elles confient la mission – qui définissent les objectifs, les sujets, les publics et les modalités de la participation. Ainsi, la démocratie participative cadre et encadre les activités citoyen·nes et leurs productions, en conférant des droits et devoirs aux participant·es, en valorisant certaines de leurs compétences, tout particulièrement leur expertise d'usage (Gourgues, 2018 ; Mazeaud et Nonjon, 2018, Nez, 2013).

- 29 En contrepoint, la « démocratie du faire » ne sélectionne ni les personnes, ni les activités sociales, ni les espaces de vie concernés. Elle étend le rôle de l'ensemble des citoyen·nes à la définition même des « motifs de l'action publique » (Zack, 2011). Celles et ceux qui s'engagent en « démocratie du faire » définissent à la fois les problèmes et la manière de les résoudre, y compris la nature et les règles de leur propre contribution. Nul contrat ne vient prédéfinir la distribution des rôles. Ils et elles sont libres et autonomes dans leurs intentions et conservent une autorité sur celles-ci. Leur reconnaissance et leur légitimité se fondent à la fois sur leur engagement concret dans l'action, sur les savoirs et savoir-faire mobilisés à cette occasion, mais également sur leur capacité « à porter leur propre projet, de manière autonome, et dans le souci d'autrui et de son environnement » (Sillard, 2020). Broyer de la paille ou concevoir des plans de bacs à compost : les activités manuelles et intellectuelles sont également valorisées. Si la mairie ne peut plus fournir de paille, les habitant·es du GAP essaient de broyer les déchets verts de la commune pour remplacer les apports de matière sèche nécessaires au bon fonctionnement du compostage : la prise d'initiative, la réalisation de tâches diverses et le bricolage sont encouragés (Muller, 2018).
- 30 Le partage des tâches et des responsabilités dans la production de l'action publique, entre élu·es, technicien·nes, expert·es, habitant·es, s'en trouve profondément bouleversés, tout comme les enjeux gestionnaires de son pilotage, en particulier au regard des risques d'exclusion de ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas « faire ».

Réappropriations matérielles et symboliques

- 31 La participation aux GAP dépasse le simple fait d'y prendre part (Zask, 2011). Contribuer, y apporter sa part, permet de gagner en capacité et en légitimité à dire ou à agir dans l'espace socio-politique. La « démocratie du faire » confère à celles et ceux qui font de nouveaux pouvoirs, qui peuvent être mis à profit pour s'extraire de rapports de domination ou de dépendance ou inversement pour exercer un contrôle sur les autres ou l'environnement.
- 32 Le village change rapidement sous l'effet de multiples habitant·es en train de « faire ». Des bacs à compost occupent une partie du jardin public et l'aire d'accueil touristique à l'entrée du village, les lampadaires s'éteignent la nuit, des places de parkings sont condamnées pour créer un espace de convivialité place de la République et d'autres réservées à de nouvelles barres à vélos, de vastes pots de fleurs orange accueillent des plantes comestibles dans la grande rue, les bords de rivière sont dotés de panneaux de sensibilisation à la biodiversité, et la station-service désaffectée a été transformé en

espace de don d'habits, de livres et jouets. Ce réinvestissement matériel et idéal des biens et des lieux s'appuie sur leurs pratiques régulières, le tissage de relations multiples, le partage de connaissances, représentations, valeurs et intentions à leur sujet.

- 33 Ces (ré)appropriations transforment aussi les usages, les aménagements et les fonctions des biens et des lieux. Quand elles se font au détriment ou en concurrence avec d'autres, elles peuvent conduire à des formes d'exclusion physique ou symbolique. Si les transformations sont appréciées par les uns, elles sont contestées par d'autres : l'odeur du compost dérange, on ne sait plus où se garer, et se reposer en bord de rivière sans parler politique devient impossible... Les tensions sociales générées sont d'autant plus délicates quand ces transformations sont perçues comme des remises en question des modes de vie et des rapports au village. C'est le cas pour la plupart des nouveaux communs territoriaux créés par les GAP tels que la nuit, la matière organique, les vêtements d'occasion, *etc.* Ces changements, mêmes mineurs, témoignent d'un infléchissement désiré des modes de vie mais peuvent aussi être interprétés comme une injonction sociale à la transition écologique. Si cette dernière est ardemment souhaitée pour certains, elle demeure subie par d'autres, ou en tout cas non délibérément choisie. Celles et ceux qui se lèvent tôt pour travailler le matin, qui ne peuvent se passer de voiture ou qui n'ont pas de jardin ne trouvent pas nécessairement leur compte dans les nouveaux aménagements du village. Ainsi, par exemple, les bacs à compost ont été vandalisés, un pot de fleur été enlevé et retrouvé à 40 km, les panneaux en bords de Drôme ont été mis à terre. Ces actes s'inscrivent dans une série d'autres, stigmatisant des pratiques assimilées comme spécifiques à ceux qualifiés de « néoruraux ». Les fêtes communales de l'été 2018 et 2019 ont été caractéristiques d'une fracturation sociale jusqu'alors moins visible. La vogue du 14 juillet s'est terminée par des échauffourées entre jeunes, au motif que l'habituel groupe de variété dansante – qui tourne dans toutes les vogues des villages voisins avait été remplacé par un ensemble musical jugé trop élitiste¹⁰. La fête de la Saint-Jean, en général très prisée pour son côté rituel et cathartique¹¹ a été boudée par une partie des Saillansons : le repas africain proposé par l'association d'accueil des migrants, à la place du traditionnel barbecue de saucisses, a été perçu comme une politisation malvenue du patrimoine villageois.
- 34 Car cette (ré)appropriation des biens et des lieux de la commune est aussi de nature symbolique, affectant possiblement les identités sociales des individus et des groupes (Ripoll et Veschambre, 2006). Les expériences au sein des GAP facilitent l'attachement affectif. « Faire-ensemble » devient une nouvelle modalité du sentiment d'appartenance, se substituant ou complétant celles préexistantes fondées sur la naissance, la propriété ou le travail. « Faire pour le village » devient une nouvelle façon de revendiquer ou légitimer sa place dans le jeu social. Ainsi, au fil de la mandature, j'observe une inflation des justifications dans les prises de parole publique : avant de s'exprimer, chacun se sent obligé de préciser, d'une part, sa date d'arrivée et sa motivation pour habiter à Saillans, et d'autre part, l'ampleur de sa participation aux activités associatives ou municipales du village.
- 35 Enfin, les GAP permettent de nouvelles sociabilités, puisque des personnes de groupes sociaux différents, dont les modes de vie ne les amènent pas habituellement à se côtoyer, se trouvent regroupés et à faire ensemble autour d'un objet partagé, à échanger des points de vue différents à son sujet. Certains nouveaux arrivants

témoignent combien participer au GAP a constitué un facteur d'intégration dans le village, mais d'autres au contraire, critiquent la génération d'un nouvel entre soi, ou se sentent menacés par la rapide mutation démographique du village. Car à la différence de la sortie d'école et de la place du marché – autre lieu public de sociabilité –, au fil de la mandature, le GAP apparaît comme un espace politisé et non neutre. Si au départ, les oppositions s'expriment au sein même des GAP, au fil du temps, le refus d'y participer se mue en moyen d'expression du désaccord avec la politique menée. Le post-it et le pot de fleur deviennent les symboles péjoratifs de l'expérience démocratique saillansonne, dans sa méthode comme ses résultats.

- 36 Une partie de la population et des élus s'émeuvent de cette politisation des espaces de vie villageois, et les incidents de l'été 2018 et 2019 sonnent comme un avertisseur. En raison de leurs multiplications, les GAP ne peuvent pas tous se tenir dans les arènes institutionnelles classiques (salles communales) et prennent place de plus en plus souvent dans l'espace public ou privé, habituellement dévolu à d'autres activités, comme le city-stade, les bords de Drôme ou les terrasses de café. Les réunions et les événements organisés en journée, mais aussi les soirs et les week-ends à une fréquence élevée, saturent le temps et les espaces de la vie villageoise. Ils entrent en concurrence avec les activités associatives ou dérangent ceux qui fréquentent et utilisent ces espaces à d'autres fins. La « démocratie du faire » impose son empreinte spatiale et son tempo, un peu partout et tout le temps, au détriment, de fait, de celles et ceux qui ne s'y engagent pas. En réponse, l'équipe municipale propose de sanctuariser certains espaces et certains moments de la vie villageoise, tels les bords de Drôme en soirée par exemple, et d'y limiter les autorisations de rassemblements politiques ou associatifs.
- 37 Au final, les tensions entre unité et diversité propres à toute fabrique territoriale (Barbier & Hamman, 2021) se réactualisent à la fois dans la redéfinition des identités territoriales, les débats sur les manières de faire société ensemble ou encore dans les pratiques d'exclusion/inclusion des groupes et des lieux du « faire ».

Conclusion

- 38 À partir de l'étude empirique de l'émergence et de la mise en œuvre du dispositif de Groupe Action-Projet développé lors de l'expérience démocratique de la commune de Saillans entre 2014 et 2020, j'ai mis en évidence et caractérisé les dimensions territoriales – territorialisées et territorialisantes – de la « démocratie du faire ». Si les attachements territoriaux sont un puissant facteur et moteur d'engagement dans l'action, l'expérience saillansonne montre aussi combien l'échelle territoriale – en ce cas villageoise – demeure un lieu privilégié de (re)création de communs mais aussi et surtout de mise en œuvre du principe politique du commun, comme acte de résistance, mais aussi de proposition alternative à la néo-libéralisation des vies et de la société. Cependant, ces dimensions territoriales ne se résument pas aux questions de la pertinence des échelles d'action ni au poids des contextes et héritages.
- 39 La « démocratie du faire » transforme en profondeur à la fois les modes d'habiter et la qualité des relations – entre humains, entre humains et milieux (Faburel et Giraut, 2018 ; Marage et Jégou, 2002). Elle donne une place centrale à l'ordinaire et au quotidien et engage à concevoir à nouveaux frais les définitions et les pratiques de la démocratie et de la politique à cette aune.

- 40 Enfin, cette « démocratie du faire » se traduit par un bouleversement des ordres socio-spatiaux et socio-politiques existants, en particulier ceux institutionnalisés de la représentation politique ou de l'appartenance territoriale. Les expressions et formes spatiales liées aux acteurs, logiques d'action et modes d'organisation de la « démocratie du faire », viennent compléter voire supplanter les territoires hégémoniques décrétés, tels celui politico-administratif des élus (Vanier, 2015), mais également celui de « projet de territoire », issu de la territorialisation des politiques publiques et promu par le marketing territorial (Colletis et Pecqueur, 2018).
- 41 La perspective directe de ce travail porte sur la manière dont les dimensions territoriales de telles expériences de « démocratie du faire » conditionnent, facilitent ou handicapent leurs capacités de résistance et/ou de transformation des ordres socio-politiques contre lesquelles elles ont émergé.

BIBLIOGRAPHIE

Aldhuy J., 2008. Au-delà du territoire, la territorialité ? [En ligne sur HAL]. *Géodoc*, n° 55, p. 35-42. URL: <https://shs.hal.science/halshs-00278669v1>

Chezel E., 2019. Une lecture pragmatiste des parcs éoliens citoyens en Frise du Nord. *Multitudes*, vol. 77, n° 4.

Berque A., 2000. *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*. Paris, Belin, 272 p.

Bourdieu P., 2003. L'objectivation participante [En ligne sur Persée]. *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 150, p. 43-58. URL: https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_2003_num_150_1_2770

Bloch E., 1976. *Le principe espérance*. Paris, Gallimard.

Brediff, H. 2021. *Réaliser la terre, prise en charge du vivant et contrat territorial*. Paris, Editions de la Sorbonne, 416 p.

Cognard F., 2010. *Migrations d'agrément et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais*. Thèse de doctorat, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II.

Colletis G., Pecqueur B., 2018. Révélation des ressources spécifiques territoriales et inégalités de développement. Le rôle de la proximité géographique. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. 5, p. 993-1011.

Chezel E., 2019. Une lecture pragmatiste des parcs éoliens citoyens en Frise du Nord. *Multitudes*, vol. 77, n° 4, p. 78-87.

Curato N., Vrydagh J., Bächtiger A., 2020. Democracy without Shortcuts: Introduction to the Special Issue. *Journal of Deliberative Democracy* [En ligne], vol. 16, n° 2, p. 1-9. URL: <https://delibdemjournal.org/article/id/644/> - DOI: <https://doi.org/10.16997/jdd.413>

Dardot P., Laval C., 2014. *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*. Paris, La Découverte, 400 p.

- Dardot P., 2020. L'imaginaire du commun. In Chemla P. (dir.), *L'imaginaire dans la clinique Psychiatrie, psychanalyse, psychothérapie institutionnelle*. Érès, p. 145-162.
- Debarbieux B., 2009. Territoire-Territorialité-Territorialisation : aujourd'hui encore, et bien moins que demain.... In Vanier M. (dir), *Territoires, Territorialité, Territorialisation*. Presses universitaires de Rennes, p. 19-30.
- Defalvard H., 2017. Des communs sociaux à la société du commun. *RECMA*, n° 345, p. 42-56.
- Dewey J., 2006. *Logique : la théorie de l'enquête* [traduit par G. Deledalle]. Paris, PUF.
- Dewey J., 2010. *Le Public et ses problèmes* [traduit par J. Zask]. Paris, Gallimard, 336 p.
- Di Meo G., Buléon P. 2005. *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*. Paris, A. Colin, 304 p.
- Dugrand M., 2020. *La Petite République de Saillans, une expérience de démocratie participative*. Éditions du Rouergue, 160 p.
- Faburel G., Girault M., 2020. La fabrique métropolitaine au défi de ses périphéries : vers une infrapolitique de l'habiter ? In Darly S., Fourault-Cauët V., Raymond R. (dir.), *Marginalisations, résistances et innovations dans les franges périurbaines*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 125-142.
- Fourniau J.M., 2022. Le fait politique du débat public : une approche participative de la démocratie délibérative. In Fourniau J.M., Blondiaux L., Bourg D., Cohendet M.A. (ed.), *La Démocratie écologique. Une pensée indisciplinée*. Paris, Hermann, p. 153-186.
- Girard S., 2014. Les ressorts territoriaux de la gestion de l'eau : le cas de la Drôme (1980-2013). *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 20. URL: <http://journals.openedition.org/vertigo/15262> - DOI: <https://doi.org/10.4000/vertigo.15262>
- Girard S., 2025. Engagement électif et engagement scientifique, la part du terrain, In Goeury D., Lefebvre-Chombart A. (ed.), *Engagements*. Paris, Presses universitaires de Vincennes,.
- Girard S., 2022. Saillans (2014-2020) : une expérience municipale citoyenne au défi de la transition écologique. *Développement durable et territoires*, vol. 13, n° 1. URL: <http://journals.openedition.org/developpementdurable/20105> - DOI: <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20105>
- Girard S., Mulle, S., 2023. Démocratie du faire. In Petit G., et al., *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation* [2^{ème} édition. En ligne]. GIS Démocratie et Participation. URL: <https://www.dicopart.fr/democratie-du-faire-2023>
- Gourgues G., 2018. Participation : trajectoire d'une dépolitisation. *Revue Projet*, vol. 363, p. 21-28.
- Ingold T., 2017. Prêter attention au commun qui vient. *Multitudes*, vol. 68 n° 3, p. 157-169.
- Ingold T., 2000. *The Perception of the Environment. Essays in Livelihood, Dwelling and Skill*. London & New York, Routledge, 480 p.
- Jourdain É., 2022. La démocratie des communs. Introduction. *Esprit*, vol. 6, p. 31-34.
- Kebir L., Wallet F., 2021. Les communs à l'épreuve du projet urbain et de l'initiative citoyenne [En ligne sur le site du PUCA]. Édition PUCA. URL: https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/les_communs_copie1905typookweb.pdf
- Lallement M., 2015. *L'Âge du faire. Hacking, travail, anarchie*. Paris, Seuil, 442 p.
- Landel P.A., Koop K., 2018. Quand l'innovation sociale change la dynamique des territoires de montagne [En ligne sur HAL]. In Fourny M.C. (dir.) *Montagnes en mouvements. Dynamiques*

- territoriales et innovation sociale*. Presses Universitaires de Grenoble, p. 21-43. URL: <https://shs.hal.science/halshs-01922002>
- Le Bourhis J.-P., Lascoumes P., 1998. Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures [En ligne sur Persée]. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, p. 37-66. URL: https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1998_num_11_42_1724
- Marage D., Jégou A., 2022. Pour une géographie de la relationalité. Repenser la solidarité territoriale urbaine avec les non-humains. *Bulletin de l'association de géographes français* [En ligne], vol. 99, n° 3. URL: <http://journals.openedition.org/bagf/9829> - DOI: <https://doi.org/10.4000/bagf.9829>
- Mazeaud A., Nonjon M., 2018. *Le marché de la démocratie participative*. Vulaine-sur-Seine, Éditions du Croquant, 365 p.
- Muller S., 2018. La fabrique démocratique ou comment le travail fait société. La commune de Saillans [En ligne sur HAL]. In *XVI Journées Internationales de Sociologie du Travail*, 07/09/2018. Paris, Conservatoire National des Arts et Métiers. URL: <https://hal.science/hal-04112723/document>
- Nez H., 2013. La professionnalisation et la politisation par la participation. Trajectoires d'individus et de collectifs à Paris et Cordoue. *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20, p. 29-53.
- Nicolas-Le Strat P., 2016. *Le travail du commun*. Saint Germain sur Ille, Éditions du Commun, 308 p.
- OCDE, 2020. *Innovative Citizen Participation and New Democratic Institutions* [En ligne sur le site de l'OCDE]. Éditions OCDE. DOI: <https://doi.org/10.1787/339306da-en>
- Ripoll F., Veschambre V., 2006. L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale. In Séchet R., Veschambre V. (dir.), *Penser et faire la géographie sociale*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 295-304.
- Sauvêtre P., 2022. La confédération nationale. Les communs et la démocratisation de l'État. *Esprit*, Juin 2022, p. 73-82.
- Sencebe Y., 2004. Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme). *Ethnologie française*, vol. 34, p. 23-29.
- Sillard B., 2020. *L'avènement du "citoyen par projet" : entre gouvernement des conduites participatives et renouvellement du militantisme associatif : éléments pour une approche individualiste de l'émancipation*. Thèse de doctorat, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- Truffer B., Murphy J.T., Raven R., 2015. The geography of sustainability transitions: contours of an emerging theme. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, vol. 17, p. 63-72.
- Vanier M., 2015. Démocratie locale : changement d'horizon ? *Esprit*, Février 2015, p 109-118.
- Wright E. O., 2017. *Utopies réelles*. Paris, La Découverte, 613 p.
- Zack J., 2011. *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*. Lormont, Le bord de l'eau, 200 p.
- Zack J., 2016. *La démocratie aux champs. Du jardin d'Éden aux jardins partagés, comment l'agriculture cultive les valeurs démocratiques*. Paris, La Découverte, 250 p.

NOTES

1. J'étais élue référente en matière de mobilité-énergie-environnement, de gouvernance municipale et également coordonnatrice méthodologique de la révision du Plan Local d'Urbanisme.
2. À ce titre, quelques éléments biographiques sont utiles. J'arrive à Saillans en famille en 2011, après des études d'ingénieur agronome, une thèse de doctorat et plusieurs expériences professionnelles à l'étranger. Je prends alors un poste à Inrae de Grenoble, à 150 km de là. Il s'agit d'un retour au pays, car Saillans est le village natal de mon conjoint, qui vient s'y installer comme vigneron, et que ma propre famille est originaire d'un village voisin, où j'ai passé mon enfance. Je m'engage dans l'aventure municipale à un moment de doute sur le sens de mon métier et de réduction de mon temps de travail, lié aux contraintes familiales. Les premières années, je tente de séparer mes activités scientifiques et politiques, mais la tâche est intenable tant je vois des intérêts réciproques manifestes (Girard, 2022). Je décide alors de transformer officiellement l'expérience démocratique à laquelle je contribue en objet de recherche.
3. Une quarantaine d'entretiens menés par des collègues, Solyane Dard et Prune Misoffe, que je remercie ici.
4. Un grand nombre d'entre eux sont accessibles sur le site internet de la mairie de Saillans. URL: <https://www.mairiedesaillans2014-2020.fr/>
5. Si cet ensemble n'est pas homogène, et a été maintes fois traversé de différents internes, il s'agit, dans cet article de restituer la pensée majoritaire de l'équipe municipale et de ses soutiens.
6. Un minimum de six personnes a été fixé en 2014 par l'équipe municipale.
7. Site Mairie de Saillans [En ligne] – Archives mairie de Saillans 2014-2020. URL : <http://www.mairiedesaillans2014-2020.fr/images/2017/pdf/charte-citoyenne.pdf>
8. Ces points seront détaillés dans un prochain article.
9. Cela ne signifie pas pour autant qu'on n'observe pas des phénomènes d'exclusion, et que certains profitent plus que d'autres de ces nouvelles manières de faire, comme nous le verrons ci-après.
10. Dans la Drôme, les vogues sont des fêtes populaires qui se tiennent dans chaque village à tour de rôle du 15 juin au 15 septembre. Elles combinent en général un tournoi de pétanque dans l'après-midi, un repas collectif, un bar où on sert de la marquise, et un orchestre dansant. Ce soir-là à Saillans, des jeunes énervés de ne pas retrouver l'ambiance habituelle des vogues de village se plaindront de « la musique pour bouffeurs de graines ».
11. La fête de la Saint Jean a lieu le 23 juin et n'est pas médiatisée comme les vogues de l'été, fréquentée par de nombreux extérieurs C'est le dernier rassemblement des villageois avant l'arrivée des touristes ; une équipe intergénérationnelle monte aux Trois Becs allumer des feux de Bengale, à la nuit tombée, visibles de toute la vallée. C'est le signal pour l'allumage des feux de joie en bord de Drôme, que les enfants et les adultes sautent, après s'être trempé les cheveux dans la rivière. Les deux activités sont initiatiques. Il faut avoir sauté le feu pour être Saillansois, et avoir grimpé les Trois Becs pour devenir adulte.

RÉSUMÉS

Au-delà de la sphère économique, l'attention renouvelée au « faire » concerne aussi la politique. La « démocratie du faire » désigne une variété d'initiatives où des citoyen·nes s'autosaisissent de

problèmes et cherchent à les résoudre sans attendre ni dépendre des autres, œuvrant à une démocratisation de la société, selon le principe que le pouvoir est à celles et ceux qui font ou qui sont dans le faire société. Cet article explore les rouages et les ressorts territoriaux d'une telle « démocratie du faire », en s'appuyant sur le récit situé d'un cas empirique emblématique : celui de la gouvernance communale du village de Saillans (Drôme) entre 2014 et 2020, suite à l'élection d'une liste citoyenne. Il met en évidence les conditions et les facteurs territoriaux déterminants de l'expérience saillansonne ainsi que les transformations socio-spatiales et le renouvellement des ordres socio-politiques engendrés.

Beyond the economic sphere, renewed attention to "making" also pertains to politics. The concept of a "democracy of making" encompasses diverse initiatives where citizens autonomously identify and address problems without waiting for or depending on external actors, thereby working towards societal democratization based on the principle that power belongs to those who act or are engaged in making society. This article examines the mechanisms and territorial dynamics of this performative democratic model through an in-depth examination of an archetypal case study: the municipal governance of Saillans, a village in the Drôme region, during the period 2014-2020, which emerged following the election of a citizen-led list. By interrogating this empirical instance, the research illuminates the pivotal territorial conditions that catalyzed the Saillans experiment and explicates the consequent socio-spatial transformations and reconfiguration of existing socio-political structures

INDEX

Mots-clés : démocratie locale, participation citoyenne, transition socio-écologique, territoire, Drôme

Keywords : local democracy, citizen participation, socio-ecological transition, territory, Drôme

AUTEUR

SABINE GIRARD

Sabine Girard, sabine.girard@inrae.fr, est ingénieure des Ponts, des Eaux et des Forêts et docteure en géographie, Université Grenoble Alpes, INRAE, Lessem, Saint Martin d'Hères, France. ORCID : 0000-0003-1906-0700. Elle a récemment publié :

- Girard S., Muller S., 2023. Démocratie du faire. In Petit G., Blondiaux L., et al. (dir.). *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation DicoPart* [En ligne]. GIS Démocratie et Participation.

URL: <https://www.dicopart.fr/democratie-du-faire-2023>

- Girard S., 2022. Saillans (2014-2020) : une expérience municipale citoyenne au défi de la transition écologique. *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 13, n° 1. URL: <http://journals.openedition.org/developpementdurable/20105> - DOI: <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20105>

- Girard, S., Landel P-A., 2023. Du développement durable à la transition écologique : gouverner le changement territorial. Le cas des intercommunalités de la vallée de la Drôme. *Géographie, Économie, Société* [En ligne], vol. 25, n° 2-3.